



Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE NOTRE-DAME

**PROVINCE DE QUÉBEC
CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PATRIOTES
ÉCOLE NOTRE-DAME**

Procès-verbal d'une séance du Conseil d'établissement tenue le 12 novembre 2024 à Notre-Dame 1.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Benoit Nault, président

Marie-Ève Bédard-Tremblay, parent
Caroline Douville, enseignante ND1
Mélanie Étienne, éducatrice SDG, classe principale
Stéphanie Forcier, parent
Liette Lemieux, secrétaire
Marie-Chantal Pelletier, parent

ÉTAIENT ABSENTES :

Maude Roy-Matton, parent
Julie Turenne, enseignante ND2

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT :

Diane Fortin, directrice
Stéphanie Boulay, stagiaire de Caroline Douville

N° de la résolution ou annotation	
	<p>1. Ouverture de la séance M. Benoit Nault, président du Conseil d'établissement, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 19 h.</p>
<p>CÉ2024-2025-10</p>	<p>2. Adoption de l'ordre du jour Mme Diane Fortin apporte un ajout à l'ordre du jour :</p> <p>Point 4 : Approbation et suivi du procès-verbal du 11 juin 2024.</p> <p>Sous proposition de Mme Marie-Chantal Pelletier et appuyée par Mme Mélanie Étienne :</p> <p>Que l'ordre du jour soit adopté avec l'ajout.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ</p>
	<p>3. Parole au public Aucun.</p>
<p>CÉ2024-2025-11</p> <p>CÉ2024-2025-12</p>	<p>4. Approbation et suivi du procès-verbal de la séance du 11 juin 2024 et du 8 octobre Sous proposition de Mme Mélanie Étienne et appuyée par Mme Liette Lemieux :</p> <p>Que le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement du 11 juin soit approuvé tel que déposé.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <p>Mme Diane Fortin fait le suivi de la séance du Conseil d'établissement du 8 octobre 2024 concernant l'achat de deux wagons bleus pour les classes Accès +. Les deux wagons comblent bien nos besoins. Advenant une réponse positive de la fondation, on pourrait faire l'achat d'un troisième.</p> <p>Notre contrat de cinq ans avec la Fondation Papillon tire à sa fin et nous sommes à négocier le contrat pour une même durée, considérant qu'il y aura peut-être des élèves qui resteront au pavillon 1. Dans l'entente, nous avons accès au boisé, mais Mme Fortin voit très mal de permettre aux élèves d'aller dans le boisé quand celui-ci n'est plus entretenu.</p> <p>Sous proposition de Mme Caroline Douville et appuyée par Mme Marie-Chantal Pelletier que le procès-verbal de la séance du Conseil d'établissement soit approuvé tel que déposé.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p>
	<p>5. Points de décision 5.1 Modifications des frais chargés aux parents ; approbation Tous les quatre ans, nous avons le droit à un budget volet culture à l'école et culture scientifique.</p>

Nous avons reçu :
Volet Culture à l'école : 3 826 \$
Volet Culture scientifique : 19 645 \$

Nous avons ajouté une activité de fin d'année au parc de la Yamaska pour l'ensemble des élèves; sans frais pour les parents.

Nous avons un budget « école inspirante » de 19 000 \$, au cas où nous n'aurions pas toutes nos subventions.

Sous proposition de Mme Stéphanie Forcier et appuyée par Mme Mélanie Étienne que l'activité de fin d'année soit approuvée.

CÉ2024-2025-13

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5.2 Demande d'achat de matériel ND2 avec le FDS ; approbation

Mme Stéphanie Jean, enseignante en éducation physique, a fait ses devoirs afin de fournir une liste de matériel pour combler les besoins lors des récréations.

Nous avons reçu la soumission pour faire abaisser les paniers de basketball de 12 pouces; l'estimation se chiffre à 990 \$ pour les deux paniers.

Sous proposition de Mme Mélanie Étienne et appuyée par Mme Caroline Douville d'approuver la dépense de faire abaisser les paniers et que celle-ci soit prise dans le budget FDS.

CÉ2024-2025-14

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5.3 Résumé des normes et modalités ; approbation

Mme Diane Fortin nous résume les normes et modalités qui seront déposées sur le site web de l'école pour consultation.

Sous proposition de Mme Marie-Chantal Pelletier et appuyée par Mme Marie-Ève Bédard-Tremblay d'approuver le résumé des normes et modalités.

CÉ2024-2025-15

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

5.4 Formation aux parents ; information

Mme Diane Fortin nous a remis quatre fiches thématiques : les verbes utilisés, activités et sorties éducatives, fonds à destination spéciale et budget annuel de l'école pour référence.

5.5 Budget 2023-2024 ; approbation

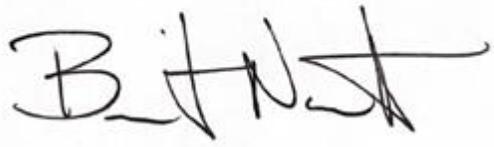
L'année fiscale se termine le 30 juin. Mme Diane Fortin nous résume l'éventail des dépenses. Notre compte FDS a fait des intérêts de 600 \$ et Mme Diane Fortin propose que cet argent soit transféré dans le budget des activités des élèves.

Sous proposition de Mme Caroline Douville et appuyée par Mme Marie-Ève Bédard-Tremblay d'approuver le transfert de 600 \$ dans le budget des activités des élèves.

CÉ2024-2025-16

APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ

<p>CÉ2024-2025-17</p>	<p>5.6 Budget du CÉ 2024-2025 ; approbation Nous avons dans ce budget 360 \$, montant qui doit servir uniquement au fonctionnement du CÉ pour des frais de gardiennage, pour le goûter de fin d'année, etc.</p> <p>Formation de parents ; les écoles du secteur ont décidé de s'allier afin d'offrir des conférences communes aux parents.</p> <p>Sous proposition de Mme Caroline Douville et appuyée par Mme Stéphanie Forcier d'approuver le budget du CÉ 2024-2025 et l'idée de la formation pour les parents.</p> <p style="text-align: right;">APPROBATION À L'UNANIMITÉ</p>
	<p>6. Points d'information</p> <p>6.1 Président M. Benoit Nault a rencontré M. Philippe Marois pour le transfert des droits administratifs du compte Facebook de l'école.</p> <p>6.2 Direction Mme Diane Fortin tient à remercier les membres du CÉ pour leur soutien pour l'achat des wagons bleus.</p> <p>Les plans pour la nouvelle école sont acceptés à 60 %. Le 22 novembre prochain, la direction rencontre la firme pour le local de motricité et la salle blanche.</p> <p>La fête de l'Halloween s'est bien passée.</p> <p>La course à ND1 s'est bien déroulée. Nous aurons du curling la semaine prochaine pour ND1.</p> <p>Notre parc informatique est désuet. Nous avons un ratio d'un portable/10 élèves.</p> <p>6.3 Service de garde Le 22 novembre prochain; la sortie se déroulera au cinéma et le film reste à confirmer.</p> <p>6.4 Enseignants Demain 8 h est la date limite pour la remise des notes du premier bulletin.</p> <p>6.5 Représentante au comité de parents Mme Stéphanie Forcier a assisté à la séance du comité de parents.</p> <p>Il y a eu discussion concernant le projet pilote pour l'intégration des élèves ACCÈS en classe régulière. Quels seraient les objectifs du CSSP pour retourner ces élèves en classe régulière ?</p>

	<p>Il a été question du changement de la politique d'admission et de transfert des élèves. Un élève de maternelle est en surplus dans son école, l'année suivante l'élève a un statut protégé dans son école de quartier.</p> <p>6.6 Correspondance Aucune.</p> <p>6.7 Prochaine rencontre La séance du 10 décembre est annulée et la prochaine séance se tiendra le 21 janvier 2025.</p>
	<p>7. Questions diverses Aucune.</p>
<p>CÉ2024-2025-18</p>	<p>8. Levée de la séance Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités :</p> <p>Sous proposition de Mme Liette Lemieux et appuyée de Mme Mélanie Étienne :</p> <p>Que la séance du Conseil soit levée à 20 h 45.</p> <p style="text-align: right;">APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ</p> <div style="display: flex; justify-content: space-around; align-items: flex-end; margin-top: 20px;"><div style="text-align: center;"> _____ Benoit Nault Président du CÉ</div><div style="text-align: center;"> _____ Diane Fortin Directrice</div></div>